

# Compte rendu réunion avril 2015 « Jardins pour tous » 18h30-19h30

## **Présents :**

Karine Tavernier, Mme Desortiaux, M. De Abreu, M. Ribeiro Gustave , M. Devidal, M. Lepad, M. Ponchon, M. Perrin

## **Absents :**

Melle Perez, Mme Brihat, M. et Mme Franc,

## ***Bilan de la dernière saison***

Pas de remarques particulières.

Un réassort a été réalisé. 2 arrosoirs (solides) en plastique épais, 2 râtaeux, 1 pelle, 1 bêche, 1 houe, 1 pioche ont été ajoutés aux outils existants.

M. De Abreu s'était proposé de prendre la responsabilité de l'aménagement de la cabane pour faciliter le rangement des outils individuels et collectifs : tout le monde est satisfait.

Une vigne a été plantée et doit grimper le long de la cabane.

## ***Les différents aménagements à venir***

- Choix de jeux (2) pour pose cette année. Les jardiniers proposent le pont de tarzan et le tape cul. Mais ça peut être autre chose.
- Les jardiniers souhaitent huiler la cabane. Le responsable des services techniques tiendra à leur disposition le saturateur ou l'huile et un pinceau plat et les contactera.

## ***Journée Jardins***

« Le premier week-end de juin, le ministère de la Culture et de la Communication invite le public à (re)découvrir les parcs et les jardins, publics ou privés, à explorer les merveilles botaniques qui s'y déploient et à profiter des nombreuses animations qui y sont proposées. Cette année, le thème de « La promenade au jardin », à travers une programmation foisonnante, invite à la flânerie, à la déambulation au rythme de ses allées, ombragées ou découvertes, de ses massifs et bosquets, de ses arbres qui en même temps qu'ils dessinent un paysage nous éveillent au plaisir de la marche. »

Il est proposé aux jardiniers de participer, ils sont d'accord pour ouvrir le samedi de 14h00 à 17h00 ils en discutent et verront s'ils font des animations. Ils assureront une permanence. La mairie apportera un soutien si besoin et la communication.

## ***Les différents équipements à prévoir***

- Pourquoi ne pas compléter le verger avec des noyers et de amandiers : 4 arbres de plus. A voir budget 2016.

## ***Le fonctionnement collectif***

- Comme chaque année, les jardiniers souhaitant un composteur individuel peuvent le demander en Mairie avant début mars, auprès de M. Rellier.
- Mme Desortiaux qui s'occupe des suspensions de fleurs de la cabane sera contacté par la Municipalité qui lui fournira des plants (le responsable des services techniques est averti).

- 2 jardins ne sont pas entretenus (N° 2 et 9), et les mauvaises herbes grainent et envahissent les autres jardins. Ils vont être contacté pour une remise en état des jardins sous 15 jours. Rappel à cet extrait du règlement « S'il s'avérait qu'un mauvais entretien perdure au-delà d'une période de 3 mois, le comité de pilotage serait alors en droit d'examiner les raisons de cette défaillance avant de proposer des mesures d'exclusion et de remplacement. »

### ***Questions diverses***

- Marcel Lèpan, est réélu représentant des jardiniers. Georges Ponchon est toujours le représentant des Jardiniers du Pays d'Auvergne.